

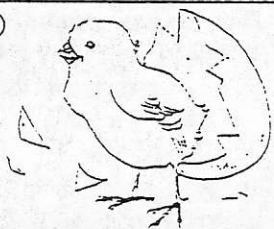
Feuille de chou

numéro 0



ECOUTEZ MON HISTOIRE

EDITO



Espace d'informations sur l'association, mais aussi espace d'échanges entre les adhérents d'Handi Cap Evasion : ce petit canard naît pour que la convivialité créée entre nous lors d'une randonnée se poursuive entre deux sorties. Alors, à vos plumes ! Pour un témoignage, une anecdote, un coup de colère, un dessin, une photo, le topo d'une randonnée, mais aussi une chanson, un poème voire une recette, bref, tout ce que vous avez envie de communiquer.

Hier, l'Assemblée Générale d'HCE National, demain celle d'HCE 38 : l'actualité est riche d'événements au sein de la grande famille Handi Cap Evasion. A l'intérieur de ces quatre pages, pleins d'infos pour vous permettre de prendre part au débat en toute connaissance de cause, lors de l'Assemblée Générale du 25 novembre. Et comme cela, nous pourrons nous préparer une super année 96!

Allez, bonne lecture !

Enfin !

Faire une ballade en joëlette, j'en rêvais. En 94, avec les copains de ma classe, on devait faire une randonnée en guise de voyage de fin d'année mais je n'ai pas pu y participer à cause du soleil trop fort... En avril, on en avait prévu une nouvelle : annulée pour cause de chute de neige dans la nuit... Fin avril : réannulée car mon père était en déplacement pour le travail.

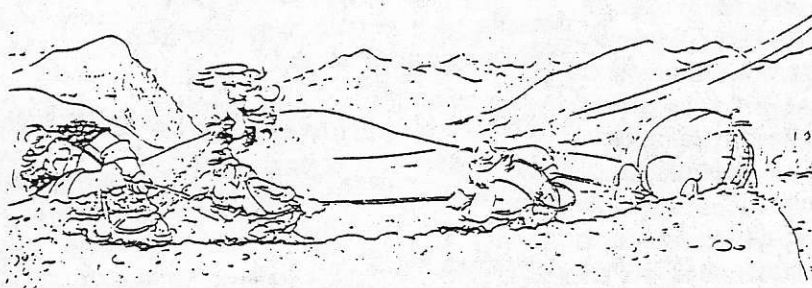
Enfin, en mai, tout était bon et on pouvait y aller. C'était

dans les Bauges ; on est monté dans les alpages et on a pique-niqué à côté d'une ferme où l'été ils font le fromage. Nous avons un groupe super et là-haut, nous avons rencontré un groupe d'américains qui avait fait un feu pour pique-niquer car il faisait froid. J'ai essayé de parler un peu avec eux...

Depuis, on a encore râté une sortie dans le Vercors mais j'espère bientôt en faire une autre.

Damien.

(Col du Frêne, Les Bauges, le 11 juin 1995)



Vivement le numéro 1 !

Outil d'information et de communication, ce petit journal est ouvert à toutes les inspirations. Il serait bien que sa conception : choix des textes, mise en page, se fasse par un petit groupe que l'on pourrait alors pompeusement appeler comité de rédaction. Avis aux journalistes en herbe ! La première tâche de ce comité de rédaction serait alors de baptiser ce mini-journal. Alors, on pourra passer au numéro 1 !

Assemblée Générale en Beaujolais (28-29 octobre) !

En 1988, Joël Claudel invente la joëlette à la Pierre (Hautes-Alpes) et naît Handi Cap Evasion, association proposant des séjours montagne, pour valides et invalides. 1992 : Handi Cap Evasion se décentralise et une association se crée à Grenoble : Handi Cap Evasion 38. Elle propose des sorties à la journée, autour de Grenoble et recherche des financements locaux. 1995 : Handi Cap Evasion La Pierre devient Handi Cap Evasion national et garde la même vocation : l'organisation de séjours. D'autres associations locales se créent un peu partout. Le 28 et 29 octobre, avait lieu l'Assemblée Générale de Handi Cap Evasion national. Handi Cap Evasion 38 devra se positionner par rapport aux décisions prises à cette occasion

Savez-vous où se trouve St Lager ? ... Ca ne vous dit rien ? Un village de 381 habitants, 773 ha de vignes, (...) où culmine le Mt Brouilly, 483 m, (...) un endroit où 19 engins révolutionnaires, qui montent, qui descendent, conduits par des hommes, on ne sait pourquoi ... C'était " l'Assemblée Générale d'Handi Cap Evasion !" (...)

Handi Cap Evasion est en pleine expansion. De nouvelles associations locales se sont créées : la Bretagne, le Rhône, les Pyrénées Orientales, la Savoie, les Alpes de Haute-Provence, en plus de celles existant déjà : l'Isère, la Drôme et les Hautes-Alpes. Les séjours ont été une réussite : 6 séjours proposés, 6 séjours remplis, ce qui représente près de 30 personnes handicapées et 90 personnes bénévoles. Un succès.

Un bilan financier pas très flatteur, certes, par manque de temps, par manque d'imagination, les crédits ne sont pas rentrés. Retrouvons nous les manches. Handi Cap Evasion, c'est l'affaire de tous.

Pour faire fonctionner Handi Cap Evasion, pour renforcer l'idée de partage, pour se sentir appartenir à un groupe, il est temps de fixer les règles du jeu.

- L'adhésion est obligatoire auprès d'une association locale, les cartes sont uniquement délivrées par l'association nationale.

⇒ Une répartition de la cotisation : 2/3 pour l'association locale, 1/3 pour l'association nationale.

(les adhésions 96 restent aux tarifs 95)

- Pour faire vivre Handi Cap Evasion National, une répartition des subventions est instituée :

⇒ 50 % au moins des subventions de fonctionnement des associations locales seront reversées à l'association nationale.

- Une participation financière de 50 F par jour est demandée aux accompagnateurs bénévoles. Une dérogation est possible pour certaines personnes ne pouvant financer.

- ♦ Un vote a approuvé ces décisions : pour 75 votants, dont 52 présents et 23 pouvoirs : 68 pour, 7 abstentions, 0 contre.

Est venu le tour de Joël de nous parler du programme 96 et de nous faire rêver : 18 destinations différentes, dont trois nouvelles : des Pyrénées à la Bretagne en passant par le Mercantour, sans oublier une évasion africaine, la Tunisie, et certainement un long voyage au fin fond de l'Europe, la Turquie.

Afin de réaliser ces projets, le salariat d'un accompagnateur semble indispensable, Joël est tout indiqué. De même, une secrétaire est incontournable : un contrat C-E-C a été proposé à Eliane. Enfin, un intendant semble inévitable : une proposition sera faite à Patrick. Un budget de près de 550 000 F est prévu. Du travail en perspective(...).

Après les élections (à l'unanimité), le nouveau Conseil d'Administration se compose comme suit : Philippe Poupart (Président), Simone Vincent (Vice-Présidente), Yvonne Poulalier (Secrétaire), François Oudot (trésorier), Geneviève Ducognon, Jean-François Jezequel, Monique Banos, Elizabeth Clerc, Maguy Claudel, Michel Fournier, Antoine Salvi.

L'Assemblée Générale s'est poursuivie par une dégustation de Brouilly et, le lendemain, par un fabuleux parcours sur les côtes de Brouilly au milieu de vignes étincelantes sous les rayons timides du soleil automnal, ballade de 19 joëlettes !

Philippe Poupart (Président HCE national)
Extrait du compte-rendu de l'A.G. 95 (disponible chez Elizabeth Clerc).

Appel à bonne volonté !

Handi Cap Evasion 38 est une association loi 1901, elle fonctionne avec des bénévoles. Elle a besoin de l'implication du plus grand nombre pour vivre.

Comme toute association loi 1901, HCE 38, est animé d'un "esprit démocratique et chaque adhérent a son mot à dire quant au fonctionnement de l'association. Mais, à environ 80, il serait fastidieux et assez inefficace de consulter chaque adhérent avant de prendre une décision. Aussi, l'Assemblée Générale (la réunion de tous) élit-elle des représentants bénévoles qui forment le Conseil d'Administration.

Le C-A :

- applique les orientations votées à l'A-G ;
- traite les affaires courantes ;
- est responsable et garant du bon déroulement des activités ;
- anime la vie de l'association.

Deux arguments plaident en faveur d'un C-A bien fourni. D'une part, parce qu'une Assemblée est toujours mieux représentée par un ensemble de personnes que par des personnes isolées. Actuellement, nous sommes trois alors que nos statuts prévoient un C-A de neuf personnes. De plus, il serait judicieux de penser à représenter toutes les catégories d'adhérents au sein du C-A : handicapé, famille, accompagnateur. D'autre part parce que l'ensemble des missions du C-A représente beaucoup de travail et que nous sommes pour le partage du travail !

Qu'est ce qu'il y a à faire, pour HCE 38 ?

HCE 38 organise des sorties. Il faut donc :

- trouver des organisateurs ⇒ faire un calendrier de sorties ;
- trouver des accompagnateurs :
 - * gérer les inscriptions,
 - * initier les accompagnateurs,
 - * recruter de nouveaux accompagnateurs ⇒ se faire connaître ;
- gérer le matériel (entretien - achat - location - transport...);
- trouver des financements pour l'organisation des sorties.



HCE est une association :

- ceci implique des tâches administratives (adhésions - secrétariat - comptabilité) ;
- HCE 38 est ouvert vers l'extérieur,
 - * HCE organise des permanences,
 - * doit être disponible aux demandes qu'on lui fait,
 - * HCE doit se faire de la promotion pour pouvoir développer son activité (recherche d'adhérents, de partenaires, de financements)
- Une association est une démocratie :
 - * il faut animer l'association pour que tout le monde s'y sente bien.

HCE 38 fait partie D'HCE National :

- HCE 38 doit être l'intermédiaire entre l'adhérent et HCE National (information, notamment),
- HCE 38 a des devoirs envers HCE National (recherche de financements, notamment).

Ce travail n'est pas réservé aux membres du C-A. Toutes les personnes désirant les aider sont les bienvenues. Nous pouvons ainsi imaginer l'existence de commissions qui seraient par exemple, les commissions :

- calendrier - organisation de sorties,
- financement (recherche de...),
- matériel (achat - entretien - location),
- communication (journal...),
- secrétariat (frappe - envoi postal...).

Non formelles, elles seraient constituées de personnes sur lesquelles le C-A peut compter ponctuellement (pour la préparation d'un dossier, l'envoi d'un courrier...), ou de personnes dont le C-A ne peut se passer (ex : tous les organisateurs de sorties pour la commission calendrier). Néanmoins, chaque commission devra être constituée d'au moins un membre du C-A, seul organe responsable de l'association auprès de tous les adhérents.

Voilà, vous savez tout ce qu'il y a à faire pour HCE 38. Alors, si vous voulez donner un petit coup de main à la mesure de vos moyens, à l'association, n'hésitez pas à nous le faire savoir, nous saurons vous occuper.

Baptême en joëlette



Le Cross des Marrons : le départ

(...) Donc en ce dimanche 22 octobre 95, rendez-vous nous a été donné à Gillonay, près de la côte St André pour la sortie du 23 ème Cross des Marrons. Comme chaque année, sans doute, une foule de marathoniens, près d'un demi-millier, équipés de short et de jogging se préparait à affronter, selon leur possibilité, le nombre de kilomètres auxquels ils étaient inscrits. En ce qui nous concerne, nous en joëlette, étions inscrits pour huit kilomètres six cents.

Le départ nous est donné. Nos quatre joëlettes en rang d'oignons. Le starter retentit. Nous voilà partis en petites foulées. D'abord sur un champ plat, puis sur une côte. Mes deux compagnons se mettent à épouser le rythme régulier des bi-jambistes. La forêt se rapproche. Les ornières se font jour, hélas sans eau. La pluie n'avait pas donné signe de vie depuis plusieurs jours.

Malgré ce manque de rosées, je perçois les odeurs de sous-bois, ressens les secousses, un feuillage m'effleure le visage malgré les avertissements de mon skipper. Là au moins, je me découvre au même régime que ceux qui m'entraînent. Les

amortisseurs de la joëlette ne sont pas très efficaces car une envie de pisser me prend. Je dis non, plus tard. Je ne dois pas ralentir la course effrénée qui semble naître. Enfin la première halte, non pardon, la deuxième. Je chope pain, carrés de chocolat, pensant à mes compagnons qui ne font que boire à la première halte.

Nous sommes donc dans le sous-bois. Puis une clairière. Nous nous faisons doublés par des jeunes filles. Bon sens qu'elles sont belles avec leurs jambes encore bronzées. Mes narines s'ouvrent pour laisser passer leurs élans de parfums. De nouveau un sous-bois avant une dernière halte. Cette fois, c'est moi qui la provoque, mon envie d'uriner est trop forte avec les secousses. Le délestage effectué, on me réajuste à la joëlette avec sa sécurité et nous voilà plus qu'à un petit kilomètre de l'arrivée. Le haut-parleur envoi dans les airs que la première joëlette a passé le cap fatidique. Cinq cents mètres, quatre cents, trois cents, deux cents, cent. Ouf, le cap est franchi pour notre trio.

Nelly et Patrick Faucheron
Le 22 octobre 95, au Cross des
Marrons (Gillonay).

Le premier séjour 96 d'Handi Cap Evasion National vous fera passer les fêtes de fin d'année sur les sentiers de Provence, certainement dans le Lubéron. Renseignements auprès du secrétariat national - 2 chemin St Sauveur - 04700 Oraison - 92 79 84 12 ou auprès de Joël Claudel - 05700 La Pierre - 92 67 10 06. N'attendez pas trop !

Après le Cross des Marrons, le Cross de Réaumont, le 19 novembre. Cinq joëlettes vont s'y élancer ! Nous avons encore besoin d'accompagnateur. Joindre Babette.

Bientôt 1996 !

Et si Handi Cap Evasion 38 faisait une carte de vœux pour la nouvelle année ? Une carte que chaque adhérent, l'esprit joyeusement chamboulé par les fêtes, recevra avec plaisir ... une carte que l'association enverra à ses divers partenaires : organismes, associations ou personnes l'ayant aidée à un moment où l'autre de son cheminement. Une carte, enfin, qui serait faite par ceux d'entre vous qui se sentent les doigts frémissants, à l'idée d'écrire quelques mots, dessiner, appuyer sur le dé clic d'un appareil photo.

Prendre contact avec Bruno Daudin : 76 95 47 41.